



VILLE
NEUVE
LE ROI



Magazine

Le salon du Manga a réuni les habitants de tout âge autour de cette culture provenant du Japon.

PAGE 19

Poursuivre l'action avec un budget maîtrisé

PAGE 8 **ACTUALITÉ** COUVRE-FEU : VISITE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

PAGE 10 **ACTUALITÉ** RENDEZ-VOUS POUR PÂQUES DANS MA VILLE

PAGE 29 **CULTURE** HOMMAGE À CLAUDE THIBERVILLE

...PARTAGE, ENTRA DÉCOUVERTE AU FESTIVAL



IDE ET

Organisé par le FabLab, le FestiFab proposait, samedi 15 mars, un programme riche et varié. Toutes les salles du Pôle communal étaient remplies de bénévoles et visiteurs occupés par des ateliers créatifs, de réparation ou d'apprentissage. Place Paul-Bert, dans une ambiance musicale se tenaient les stands de vente des créateurs et d'autres animations. Cette première édition du FestiFab a été une réussite avec le passage de nombreux curieux tout au long de la journée, favorisant un mélange des générations où chacun a pu apprendre de l'autre, créer et partager dans la bonne humeur. ■



LES SÉNIORS EN FÊTE

Les Villeneuvois de 64 ans et plus, étaient conviés au repas séniors organisé, à la salle des fêtes Pierre-Martin. L'occasion de passer un moment convivial autour d'un bon repas suivi d'un moment festif. ■



SUCCÈS DE L'OPÉRATION «ADOPTE TON ARBRE»

Samedi 15 mars, près de 200 arbres fruitiers ont été distribués à des habitants inscrits dans le cadre de l'opération «Adopte ton arbre», menée par le département du Val-de-Marne. ■





LE SALON DU MANGA A FAIT LE PLEIN

Samedi 22 mars, les visiteurs étaient nombreux à découvrir la première édition du Salon du manga. Entre les activités manuelles, les stands de vente, les décorations ou les dédicaces, cet univers, apprécié par les plus jeunes comme par les plus âgés, a rencontré un grand succès.



LA LIGNE ROSE

Samedi 8 mars, la pièce de théâtre *La Ligne Rose* a été jouée à l'Espace culturel dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes. C'était l'occasion pour les spectateurs de rire aux éclats faces à des situations plus rocambolesques les unes que les autres.





ADJOINTS
AU MAIRE

BÉATRICE COLLET

JEAN-MARIE SIMON

SANDRINE LEDIEU

FRÉDÉRIC LOUINEAU

CATHERINE GALICHET

ROLAND MAUREL

CONSEILLERS

CONSEILLER

CONSEILLERS

CONSEILLER

CONSEILLÈRES

CONSEILLERS

HABITAT
MARTINE GATE



PRÉVENTION
SANTÉ, MUTUELLE
COMMUNALE
MARIE-LAURE
MADELEINE



POLITIQUE LOCALE
DE SANTÉ
BRICE ROUCOULES



ALIMENTATION
DURABLE
DENIS TRIPAULT



CINÉMA, EXPOSITIONS
SYLVINE SAN MARTIN



HISTOIRE, PATRIMOINE
LAURENT DESPIERRES



ÉVÉNEMENTS
CINDY LIMA DE SOUSA



JUMELAGES
ALVARO VENDEIRO



CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS
VÉRONIQUE KUHN



ÉDUCATION
ÉVELYNE LE CORRE



FORUM
LAURENT TRANCHARD



PÔLE
COMMUNAL / AGORA
SIHEM BOUAKOUIR-GRONI



SOMMAIRE AVRIL 2025

8-15	LA VILLE EN ACTIONS Avions : échanges au ministère. Attractivité : soutenir le commerce local.	25	ASSO Sensibilisation aux morsures de chiens. Les Faisans du parc.
16-17	ENVIRONNEMENT Les moustiques tigres. Journées de la nature et de l'environnement.	26-27	GÉNÉRATIONS Semaine de la Petite enfance.
18	ÉCO Boutique village artisan. Nouveau poissonnier.	28-29	CULTURE Portrait du peintre, Claude Thiberville.
19-24	GRAND ANGLE Budget 2025 : un budget sain pour un service de qualité.	30-31	INFOS PRATIQUES Le vrai du faux, état civil, services, tribunes.



Villeneuve Magazine n°201 - Avril 2025
Éditeur : mairie de Villeneuve-le-Roi. Siège social : place de la Vieille-Église - 94290 Villeneuve-le-Roi - Tél. : 01 49 61 42 42 - villeneuve-le-roi.fr - Directeur de la publication : Didier Gonzales - Responsable de la communication : Nathalie Desnoix - Publication : direction de la communication - Journalistes : Églantine Lebrun, Alyson Cabrol - Maquette : Sophie Tesson - Photos : service communication - Tirage : 10 000 exemplaires - Dépôt légal : 10602P - Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron. Tél. : 01 46 15 83 00.

j'aime ma ville, je m'informe

Abonnez-vous à la newsletter!

Scannez moi




villeneuve-le-roi.fr

- FINANCES
- URBANISME DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- JEUNESSE SPORTS
- VOIRIE RÉSEAUX ASSAINISSEMENT
- PETITE ENFANCE



ÉLISE GONZALES MANUEL MERLINO ÉLODIE THOURY ALAIN LALOË DOMINIQUE FOSSOYEUX
CONSEILLÈRE CONSEILLERS CONSEILLERS CONSEILLÈRE MUNICIPALE

ESPACE MUNICIPAL
Le maire et les élus reçoivent sans rendez-vous, les dimanches de 10h à 12h, au marché provisoire.

- AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS
PATRICIA PEREIRA
- COMMERCE ET ARTISANAT
JEAN-LOUIS MAÎTRE
- JEUNESSE ET CAUSE ANIMALE
DAVID HOURDEAU
- NOUVELLES TECHNOLOGIES
PHILIPPE NGOYI
- HYGIÈNE, VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE
GEOFFRAY THAUVIN



ÉDIT

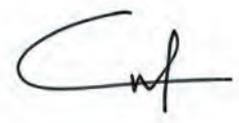
EXIGEANT

Rencontre avec les habitants lors de la remise des arbres fruitiers dans le cadre de l'opération « Adopte ton arbre » (lire page 5).



Le conseil municipal vient de voter le budget et je peux vous annoncer que pour la 24^e année consécutive, les taux d'impôts communaux n'augmenteront pas. C'est un vrai défi pour les agents comme pour les élus de proposer un budget équilibré tout en maintenant un service de qualité et des investissements structurants pour l'avenir de la ville. Les agents municipaux et élus font preuve de beaucoup d'exigence pour traquer les dépenses superflues, optimiser le moindre investissement. Un effort constant qui permet d'établir un budget sain, reconnu par la Chambre régionale des comptes. Avec le printemps, les beaux jours reviennent. Je vous invite à participer à nos animations : Pâques dans ma ville, Fêtes des voisins, etc.

Bien à vous



Didier Gonzales
Maire de Villeneuve-le-Roi



AVIONS ÉCHANGES AU MINISTÈRE

Une délégation d'élus, menée par Didier Gonzales, a été reçue au Ministère des Transports pour défendre l'extension du couvre-feu de l'aéroport d'Orly. Un groupe de travail pourrait être mis en place pour avancer sur cette revendication.

À la demande de 256 élus favorables à l'extension du couvre-feu, une réunion s'est tenue au Ministère des Transports le mercredi 5 mars. Aux côtés du maire de Villeneuve-le-Roi, Didier Gonzales, figuraient plusieurs parlementaires ainsi que Philippe Castanet, préfet et directeur général des services de la Métropole du Grand Paris.

Les discussions ont porté sur un projet d'arrêté ministériel visant à renforcer les restrictions d'exploitation de l'aéroport et à prolonger le couvre-feu de 30 minutes. Actuellement fixé à 23h30,

le couvre-feu pourrait donc commencer à 23h afin de réduire significativement le bruit subi par les habitants. *« Il est nécessaire d'agir pour protéger la santé des Villeneuvois et garantir un cadre de vie plus serein »*, a plaidé Didier Gonzales.

UNE QUESTION DE SANTÉ PUBLIQUE

Cette mesure s'inscrit dans les études menées par l'État pour réduire de six décibels les nuisances sonores en période nocturne. *« Il s'agit d'une attente forte des riverains, qui subissent depuis trop longtemps ces nuisances »*,

a rappelé Didier Gonzales. Le ministre des Transports, Philippe Tabarot, s'est montré attentif aux arguments avancés et a annoncé son intention de faire expertiser la situation. La mise en place d'un groupe de travail a été évoquée afin d'étudier les solutions les plus adaptées. La mobilisation se poursuit également sur le plan sanitaire, avec une rencontre tenue le 18 mars au ministère de la Santé pour appuyer cette demande sous l'angle de la santé publique. L'objectif reste le même : obtenir des avancées concrètes pour améliorer le quotidien des riverains de l'aéroport d'Orly. ■

UN SERVICE POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

Pour simplifier les démarches administratives des habitants, le département du Val-de-Marne organise des permanences au sein de la commune.

Ce service, ouvert à tous les Val-de-Marnais, permet d'être accompagné pour diverses demandes : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), places en crèche, remboursement Imagine R, aides à l'emploi, visites énergie ou encore départs en villages vacances.

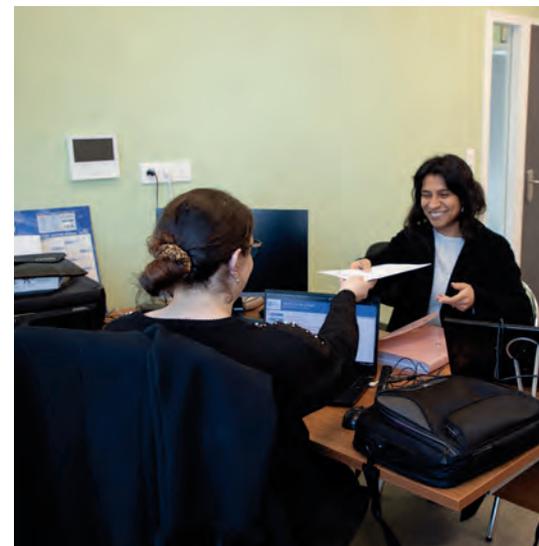
Un agent est disponible pour aider à réaliser les démarches en ligne, constituer un dossier ou effectuer un paiement. Ces permanences se tiennent chaque

mardi de 14h à 17h, alternativement au Centre communal d'action sociale (CCAS), place de la Vieille-Église, et au Pôle communal, 67^{er} rue Paul Bert.

Ce service de proximité vise à rendre les démarches plus accessibles, en particulier pour les personnes ayant besoin d'un accompagnement personnalisé. En facilitant l'accès aux aides départementales, ces permanences contribuent à renforcer l'inclusion sociale. ■

RENSEIGNEMENTS :

Prise de rendez-vous sur valdemarne.fr, par téléphone au 3994 (prix d'un appel local) ou en scannant le QR code disponible ci-contre.



ATTRACTIVITÉ

Soutenir les commerces : une priorité

La Municipalité soutient l'installation de commerces en privilégiant la diversité et la qualité.

Favoriser l'implantation de commerces divers et de qualité pour une offre attractive. Tel est le credo suivi la Municipalité depuis quelques années pour soutenir l'économie locale dans un contexte difficile.

Face à la concurrence d'Internet

et des grandes zones commerciales, c'est un objectif pour lequel élus et agents doivent activer des leviers spécifiques. «*Nous faisons un accompagnement personnalisé des porteurs de projets, rachetons des locaux ou des fonds de commerces, rénovons l'espace public comme la rue du Général-de-Gaulle, faisons appel à la Métropole du Grand Paris... Cela nous permet de maîtriser l'implantation de commerces et privilégier la qualité et la diversité*», explique Manuel Merlino, ad-

joint au maire chargé de l'urbanisme et du développement économique. Ces actions, qui sont entreprises dans tous les quartiers de la ville, portent leurs fruits avec l'installation récente de

Accompagnements, nombreux restaurants et boutiques. Dernières ouvertures en

rachat de locaux... rachats de locaux...

date et à venir, le restaurant libanais dans le Haut-Pays ou le poissonnier dans le centre-ville. Des travaux sont en cours place Paul-Bert pour la mise en place d'une boulangerie. Quant au quartier de la gare, sa requalification prochaine facilitera l'installation de nouveaux commerces utiles pour les riverains et tous ceux qui empruntent le RER C au quotidien. En centre-ville, la reconstruction du marché alimentaire reste le fleuron en matière d'attractivité commerciale. Avec son architecture moderne,

RETROUVEZ LA VIDÉO SUR
VILLENEUVE-LE-ROI - L'OFFICIELLE



son restaurant intégré et sa future place propice à l'organisation d'événements conviviaux, la future halle du marché deviendra un véritable lieu de vie, incontournable pour les commerçants comme pour les habitants. ■

PAPIERS D'IDENTITÉ

Les vacances d'été se préparent maintenant en renouvelant sa carte d'identité ou son passeport si nécessaire. À l'approche des grandes vacances, beaucoup entament les démarches ce qui cause une accumulation des dossiers à traiter en préfecture et un allongement des délais. Pour être sûr de partir dans de bonnes conditions, il est donc conseillé de s'y prendre le plus tôt possible. ■

RENSEIGNEMENTS

Accueil unique, 154^{ter} avenue de la République. Tél : 01 49 61 42 42

ENQUÊTE PUBLIQUE DU PLUI

Du 12 mai au 27 juin 2025, une enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sera organisée. Ce document, à l'échelle de plusieurs communes, définit les grandes orientations d'aménagement du territoire, contrairement au PLU, qui concerne uniquement une ville. Cette enquête permet aux habitants de s'informer et de donner leur avis sur le projet. Deux permanences de la commission d'enquête sont prévues en mairie : mercredi 21 mai de 14h à 17h et jeudi 26 juin de 14h à 17h. Chacun pourra y consulter le dossier et échanger avec les commissaires enquêteurs. À l'issue de cette période, les observations recueillies seront étudiées avant l'approbation définitive du PLUi. ■

RENSEIGNEMENTS

Centre administratif, 154^{te} avenue de la République. Tél. : 01 49 61 42 42. villeneuve-le-roi.fr.

PÂQUES DANS MA VILLE

LA SAISON DE LA CHASSE AUX ŒUFS

Lundi 21 avril, c'est le lundi de Pâques. La Municipalité donne rendez-vous aux enfants dans les parcs de la ville pour une grande chasse aux œufs.



Parce que Pâques évoque aussi l'arrivée du printemps et l'éveil de la nature, depuis plus de 10 ans, la Ville organise une grande chasse aux œufs dans les parcs pour les enfants jusqu'à 12 ans. Rendez-vous lundi 21 avril muni de paniers ou de sacs en toile. Départs prévus à 11h dans les parcs Paul-Bert, de la Mairie et des Mariniers ainsi qu'au square São Pedro do Sul. Au jardin du Bois-Soupault, deux départs auront lieu : à 11h pour les enfants de moins de 6 ans et à 11h 30 pour les enfants de 6 à 12 ans. Les enfants ramassent des balles en plastiques pour les échanger contre des œufs en chocolat. Tous les enfants repartent avec la

même quantité d'œufs, quel que soit le nombre de balles ramassées.

ANIMATIONS AU GRAND GODET

Le parc du Grand-Godet organise également une chasse aux œufs samedi 19 avril. Pour les 2-6 ans, le parc ouvrira à 10 h 30 pour un départ à 11h. Les 7-11 ans sont attendus à partir de 14h 30 pour un départ à 15h. Cette année, en plus de la chasse aux œufs traditionnelle, cinq œufs magiques seront à retrouver pour gagner un grand lapin en chocolat.

RENSEIGNEMENTS
villeneuve-le-roi.fr



Fête des voisins

SOLIDARITÉ ENTRE HABITANTS

Partager des moments conviviaux entre riverains de sa rue ou de son immeuble pour resserrer les liens. La Ville accompagne l'organisation de la Fête des voisins qui aura lieu vendredi 23 mai.

Les habitants qui souhaitent participer et organiser ce moment festif pourront s'inscrire du 11 au 30 avril. Les inscriptions auront lieu uniquement en ligne, via le formulaire.

Pour ceux qui le demandent, il pourra être mis à disposition un kit comprenant une table et dix chaises, dans la limite des stocks disponibles. Dans le formulaire, il sera possible de spécifier si la rue a besoin d'être fermée ou non. Les agents déposeront le matériel, qui devra être installé, nettoyé et rangé par les organisateurs. L'affiche de l'événement sera également disponible et téléchargeable sur le site de la ville.



L'HEURE CIVIQUE

Dans le même esprit, la Ville soutient aussi la mise en place de l'Heure civique qui vise à renforcer le lien social et à répondre aux besoins du quotidien. Cette initiative encourage les habitants à s'engager une heure par mois envers leur commune ou un voisin pour les aider à faire des courses, réaliser des démarches administratives, du bricolage ou tenir compagnie simplement. L'inscription se fait via le site Internet.

RENSEIGNEMENTS
villeneuve-le-roi.fr

MACHINES À VOTER LE MAIRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Didier Gonzales, lors de la commission d'enquête sur les élections en France.

Les électeurs villeneuvois utilisent des machines à voter pour exprimer leur choix lors des scrutins. Un dispositif qui suscite parfois des interrogations. Pourtant, ses atouts ont été rappelés lors d'une récente audition à l'Assemblée nationale. Représentant l'Association des Villes utilisatrices de machines à voter (AVVE), le maire, Didier Gonzales, est intervenu dans le cadre d'une commission d'enquête portant sur l'organisation des élections en France. Il a ainsi défendu l'usage de ces outils électroniques, soulignant leur fiabilité et les nombreux avantages qu'ils apportent aux électeurs comme aux organisateurs du scrutin.

UN OUTIL QUI SIMPLIFIE

Les machines à voter simplifient considérablement le processus électoral. Elles permettent de limiter les erreurs humaines, d'accélérer le dépouillement et d'éviter les fraudes liées aux bulletins papier.

Elles garantissent également un accès facilité aux personnes en situation de handicap, qu'il s'agisse des personnes malvoyantes ou des électeurs en fau-

teuil roulant. L'enjeu écologique a aussi été mis en avant. L'abandon des bulletins papier représente une réelle économie et évite le gaspillage, notamment des bulletins non utilisés ou jetés après le scrutin. De plus, en période de crise sanitaire, comme lors des municipales de 2020, ces machines ont aussi joué un rôle dans la

sécurisation des bureaux de vote en réduisant les manipulations de documents. Ainsi, bien que des débats existent, les expériences menées dans les communes équipées démontrent la solidité du dispositif. Ici, elles sont utilisées depuis 2008, preuve d'une modernisation réussie du processus électoral. ■

Le maire, Didier Gonzales, s'est rendu à l'Assemblée nationale pour défendre l'usage des machines à voter, dans le cadre d'une commission d'enquête portant sur les élections en France.

UTILISÉES DEPUIS 2008

à Villeneuve-le-Roi

en bref

DROIT

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les prochaines permanences auront lieu à la Police municipale les mercredis 9 et 23 avril, de 14h à 17h. Prise de rendez-vous sur le site de la ville.

SÉCURITÉ



Exercice dans la zone industrielle

Mercredi 19 mars de 13h30 à 17h, un exercice de sécurité civile a été organisé par la Préfecture du Val-de-Marne et la Société Pétrolière du Val-de-Marne (SPVM) de Villeneuve-le-Roi, sur le site de dépôt pétrolier situé dans la zone industrielle de La Carelle.

En raison de son activité, cette usine est soumise à un suivi rigoureux des services de l'État et à une obligation de réalisation d'exercices.

CONVIVIALITÉ



THÉ DANSANT

La Fnaca de Villeneuve-le-Roi organise un thé dansant dimanche 13 avril, à partir de 14h30, à la salle des fêtes Pierre-Martin. Cet après-midi sera animé par le grand orchestre de Roberto Milesi.

Ouverture des portes à partir de 13h45.

Tarifs : 15 €.

Renseignements au 01 49 61 56 59.

NUMÉRIQUE



SE FORMER À L'INFORMATIQUE

Des cours d'informatique et des permanences individuelles sont proposés aux Villeneuvois souhaitant se familiariser avec le numérique. En savoir plus sur villeneuve-le-roi.fr

URBANISME

ACCOMPAGNEMENT ÉNERGÉTIQUE

Bénéficier d'un accompagnement gratuit sur les questions d'énergie grâce à l'agence énergie, prestataire du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Ce service, destiné aux propriétaires et copropriétés, permet de réduire ses factures et d'entreprendre des rénovations énergétiques.

Plus d'informations sur les dates de permanence et la prise de rendez-vous sur villeneuve-le-roi.fr

CAFÉ POLICE

La Police municipale relance les « Café police », un moment de dialogue entre habitants et policiers. Ces rencontres, organisées au marché provisoire chaque deuxième dimanche du mois, permettent d'évoquer des questions de tranquillité publique et de mieux comprendre le rôle des forces de l'ordre. Ces échanges visent à renforcer le lien entre la population et la Police municipale. Prochaines dates les dimanches 13 avril, 11 mai et 15 juin.

Renseignements

Police municipale, 56, avenue Carnot.

Tél : 01 45 97 04 24

SOLIDARITÉ

Don du sang

Un don du sang aura lieu dimanche 27 avril de 9h30 à 14h à la salle des fêtes Pierre-Martin. Les prélèvements se font sur rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr. Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans et peser plus de 50 kg.



LE JARDIN DU BOIS-SOUPAULT FERMÉ

Les allées du jardin du Bois-Soupault vont être rénovées. Les travaux se dérouleront en deux phases et nécessiteront une fermeture temporaire du site.

Le jardin du Bois-Soupault va faire l'objet d'une rénovation de ses chemins.

Depuis mercredi 26 mars, le Jardin du Bois-Soupault a fermé ses portes. Les nombreuses allées le composant sont actuellement en cours de réfection. Ces travaux seront ainsi réalisés en deux phases : la première, qui a démarré, s'étendra jusqu'au mercredi 16 avril inclus. Le parc rouvrira ensuite temporairement avant une seconde phase. Il accueillera notamment la chasse annuelle aux œufs de Pâques, prévue lundi 21 avril. Dès le lendemain, il refermera ses portes, et ce, jusqu'au mercredi 14 mai. L'espace sera ainsi parfaitement rénové pour les Journées de la nature et de l'environnement qui auront lieu samedi 17 et dimanche 18 mai.



NÉCESSITÉ D'ENTRETIEN

Depuis son ouverture en 2008, le jardin est un lieu prisé des Villeneuvois. Cependant, ses allées en sable stabilisé se sont progressivement érodées avec le ruissellement de l'eau de pluie. Avec le temps, des affaissements sont apparus, rendant certains passages

moins praticables. Pour y remédier, la Ville entreprend une reprise complète des chemins. L'ensemble sera recouvert d'un enrobé beige, garantissant un meilleur confort pour les usagers et facilitant l'entretien. Les travaux seront effectués manuellement afin de préserver l'environnement natu-

rel du parc. Ce nouvel aménagement offrira aux promeneurs un cadre plus agréable et harmonieux. Pendant le chantier, le jardin sera fermé pour des raisons de sécurité. La Ville remercie les habitants pour leur compréhension et leur patience durant ces améliorations qui profiteront à tous. ■

RELAIS PETITE ENFANCE



Les travaux du Relais petite enfance avancent à bon rythme. La couverture des pavillons et la façade sont achevées, et les dernières menuiseries extérieures seront installées dans les semaines à venir. À l'intérieur, la pose des menuiseries et du doublage a débuté début mars et s'achèvera aux alentours du 25 avril. En parallèle, les travaux de chauffage, ventilation et électricité se poursuivent. Les aménagements extérieurs commenceront début avril, après la dépose de l'échafaudage. Avec l'installation des cloisons et l'avancée rapide du doublage, les espaces prennent peu à peu forme. D'ici quelques semaines, il sera possible de mieux se projeter sur le rendu final du bâtiment. ■

AVENUE DU MARÉCHAL JOFFRE

Les travaux de rénovation de la canalisation centrale d'eau potable sont en cours avenue du Maréchal Joffre. Fraciliane (ex Véolia) interviendra auprès des riverains pour assurer le raccordement des habitations à ce réseau. La durée des travaux est estimée à plus d'un mois. Durant cette période, la circulation sera modifiée et se fera uniquement dans le sens place Amédée-Soupault vers place de la République. Par ailleurs, concernant les arrêts de bus seul celui en direction de Choisy-le-Roi n'est pas desservi, celui en direction de Villeneuve-Saint-Georges reste accessible. ■



GARE DE VILLENEUVE-LE-ROI



CHEMIN LATÉRAL

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont désormais terminés. Ainsi, dans le cadre du projet de réaménagement de l'arrière de la gare RER, des travaux débiteront le 20 avril, avec l'aménagement de l'espace de demi-tour pour les bus. C'est ici que prendra désormais place le nouveau terminus de la ligne 482, en substitut à l'actuel, place-Jeanne d'Arc. Par la suite, un parking supplémentaire sera créé, offrant de nouvelles solutions de stationnement aux usagers. L'ensemble du chantier s'échelonne jusqu'à fin juillet. Ces travaux s'inscrivent dans une volonté d'amélioration de l'accessibilité et de modernisation des abords de la gare.



VÉGÉTALISATION

Les jardinières situées en entrées de rues, le long de l'avenue de la République, sont désormais finalisées. Les premières plantations ont été réalisées, apportant une touche végétale au paysage urbain. Mi-mai, de nouvelles fleurs viendront compléter cet aménagement pour embellir les entrées des secteurs résidentiels. Ces installations s'inscrivent ainsi dans la dynamique de fleurissement de la commune.



DÉBUT DES TRAVAUX RUE JULES-FERRY

Dans le cadre du raccordement des eaux usées de la rue, les places de stationnement devant le jardin du Bois-Soupault sont temporairement condamnées pour accueillir la base vie du chantier. La canalisation existante sera recomposée par endroits et des rebranchements seront effectués. En parallèle, Enedis procède à l'enfouissement des nouveaux câbles des lignes haute tension. Les travaux avancent par tronçons, avec une première phase entre la rue Serge-Voyer et Camille-Pelletan, où Enedis a déjà entamé le remplacement des câbles. L'ensemble du chantier devrait s'achever à la mi-mai, améliorant ainsi les infrastructures de la rue.



Le Pôle communal dispose de nouveaux éléments paysagers. Des arbustes ont été plantés à l'avant du bâtiment et recouverts de paillage afin de protéger ces plantations.



La chaussée de la rue Serge-Voyer, a été reprise. La prochaine étape consiste à procéder à la réfection des trottoirs. Un enrobé a également été posé rue des Tilleuls. Ces travaux visent à garantir l'accessibilité et la sécurité des piétons, mais aussi la durabilité de la voirie.



LE TERRASSEMENT AVANCE AU NOUVEAU MARCHÉ

Actuellement le creusement du parking souterrain se poursuit. Par la suite, la dalle de béton sera coulée avec des équipements alternatifs, tandis que les poutres, initialement prévues sur site, seront préfabriquées et livrées. L'installation de la grue du chantier du marché interviendra, quant à elle, au cours du mois de mai. Cette adaptation de la méthode utilisée permettra de maintenir le calendrier initial prévu.



RETROUVEZ LA VIDÉO SUR
VILLENEUVE-LE-ROI - L'OFFICIELLE



FIN DES TRAVAUX ANNONCÉE RUE EUGÉNIE-LE-GUILLERNIC

L'enfouissement des réseaux au sein de la rue est désormais achevé. La dernière phase des travaux est en cours avec la pose des bordures et l'aménagement de la chaussée. Ces interventions visent à améliorer la sécurité et le confort des usagers. L'achèvement du chantier est prévu pour fin avril, permettant ainsi une remise en état complète de la voirie.

NUISIBLES

LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES TIGRES

Avec le retour des beaux jours, ces nuisibles reviennent piquer les riverains la nuit comme la journée. Depuis quelques années, les moustiques tigres se montrent agressifs et de plus en plus nombreux.

Vider l'eau des coupelles des plantes régulièrement, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie, couvrir les bidons de stockage d'eau... Parce que l'eau est l'élément qui permet aux moustiques tigres de se reproduire, il faut éliminer l'eau stagnante pour limiter leur propagation. En quelques années, le moustique tigre a totalement colonisé le Val-de-Marne et Villeneuve-le-Roi. De nombreux habitants se plaignent de ne plus pouvoir passer du temps dans leur jardin pendant les beaux jours sans être dérangés par ces nuisibles.



LES RISQUES

Ces insectes se distinguent par les rayures noires et blanches sur leur abdomen et leurs pattes. Par ailleurs, ils piquent également en journée, sont très agressifs et s'éloignent peu de leur lieu de naissance. Au-delà des

nuisances qu'ils génèrent au quotidien, ils peuvent véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, Zika) par le biais de leurs piqûres. L'Agence régionale de santé donne de nombreux conseils pour limiter leur propagation qui sont relayés sur le

site Internet de la ville. Par ailleurs, pour participer à la lutte contre les moustiques tigres, un lien permet de les signaler aux pouvoirs publics. ■

RENSEIGNEMENTS
villeneuve-le-roi.fr

Bonne pratique

« PAS DE PAIN POUR LES OISEAUX »

Le pain est nocif pour les volatiles. Mal digéré, il provoque des carences et des troubles digestifs. En hiver, il favorise aussi le développement de maladies et fragilise leur organisme. Pour les nourrir, privilégier ainsi des graines adaptées. De plus la ligue de protection des oiseaux (LPO) recommande de les nourrir uniquement en hiver et surtout pendant les périodes de froid prolongé (de novembre à fin mars). ■

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : INSCRIPTIONS OUVERTES

Les inscriptions au concours des Maisons fleuries sont lancées. Celui-ci propose deux catégories : « Pavillons » et « Balcons, terrasses, fenêtres, péniches, pieds d'arbres ». L'inscription peut d'ores et déjà se faire via un formulaire en ligne, et ce, avant le 16 mai prochain. De cette

façon, chaque participation contribue et favorise la biodiversité en attirant les pollinisateurs, essentiels à l'équilibre des écosystèmes. Ce concours permet également de valoriser les initiatives de fleurissement, mais aussi d'embellir la ville. Ainsi, l'implication de tous et l'attention particulière accordée à la préservation de l'environnement par la Municipalité a notamment permis d'obtenir la 3^e fleur dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris. Ce concours allie parfaitement plaisir du jardinage et engagement pour la nature et l'environnement. ■



RENSEIGNEMENTS
Inscription sur villeneuve-le-roi.fr

SAMEDI 17 &
DIMANCHE 18
MAI 2025

jour
nées
de la
nature
et de l'environnement

UN WEEK-END POUR DÉCOUVRIR LA NATURE

Au jardin du Bois-Soupault, samedi 17 et dimanche 18 mai, de nombreuses animations permettront aux visiteurs de mieux connaître la nature et les animaux.

L'occasion d'explorer des initiatives locales en faveur de l'environnement. Le week-end débutera avec la présentation d'une méthode écologique d'entretien des espaces verts : l'éco-pâturage. Monsieur Blanchot sera présent pour parler de son travail avec les chèvres, qui participent à la gestion naturelle des espaces verts. Non loin de là, un stand distribuera des boules de graines et des animateurs proposeront aux enfants de construire des nichoirs et des mangeoires à oiseaux, avant de repartir avec leurs créations.

DE NOMBREUX STANDS

La ferme du parc des Meuniers tiendra un stand avec des confitures artisanales et des plantes en pot. Des sacs de compost seront distribués gratuitement. Un pépiniériste donnera également des conseils sur la plantation d'arbres et proposera des espèces adaptées aux jardins et balcons. D'autres stands permettront de découvrir des alternatives écologiques, comme des contenants en verre réutilisables ou des huiles essentielles locales. Les écoles de la ville participeront aussi à l'événement.



Les dessins réalisés par les élèves seront exposés, mettant en avant leur vision de la nature et des animaux. Plusieurs associations seront présentes pour sensibiliser à la préservation de la biodiversité.

La Basse-Cour fera, quant à elle, découvrir les canards et les poules pic-taves, une race de poule naine française. De son côté, la Ligue pour la Protection des Oiseaux proposera un

jeu de reconnaissance des espèces locales. Le dimanche, de nouvelles animations compléteront le programme. L'association Nature et Société proposera un focus sur les écosystèmes locaux. Le FabLab invitera les visiteurs à créer des étiquettes pour identifier les jeunes plants du stand de jardinage. Deux cents œillets d'Inde et deux cents plants de tomates seront alors distribués aux visiteurs.

CONCOURS PHOTOS : LE PATRIMOINE À L'HONNEUR



Chaque année, un concours photos récompense les meilleures photographies amateurs à l'occasion des Journées de la nature et de l'environnement. Après différents thèmes tels que « Notre ville et la nature au fil des saisons » ou encore « la nature et la biodiversité dans ma ville », place au « Patrimoine de ma ville ». Ainsi, les photographes amateurs peuvent d'ores et déjà capturer les plus belles images du patrimoine bâti tout comme celles des parcs et jardins qui constituent le patrimoine naturel de la ville. Le concours se décline alors en deux catégories : photos en noir et blanc et en couleurs. Les participants peuvent envoyer 2 photos maximum de haute qualité via le site Internet. Les 20 meilleurs clichés seront exposés pendant les Journées de la nature et de l'environnement, les 17 et 18 mai 2025. Les visiteurs pourront voter pour leur photo préférée. Plus d'informations et pour participer : villeneuve-le-roi.fr

UN NOUVEAU FONCTIONNEMENT POUR LA BOUTIQUE DU VILLAGE ARTISAN

Le Village Artisan adopte une nouvelle formule pour offrir plus de visibilité aux créateurs et permettre aux clients de mieux découvrir leurs produits.

Jusqu'ici, le Village Artisan accueillait un nouvel exposant chaque semaine.

Un rythme qui laissait peu de temps aux clients pour découvrir les produits et aux artisans pour se faire connaître. Désormais, la boutique fonctionnera sur un principe de location mensuelle, avec un minimum de quatre semaines.

UN NOUVEAU RYTHME

Ce changement permettra aux visiteurs d'explorer plus sereinement les créations et aux artisans de mieux présenter leur travail. Chaque mois, entre six et huit artisans occuperont l'espace, avec la possibilité de prolonger leur présence au-delà de la durée minimale. Les changements d'exposi-

tion se feront désormais le dimanche, facilitant l'organisation. L'association Le Roi Artisan assurera la réception des marchandises, l'installation en boutique et la mise en place des vi-

trines. Par la suite, les artisans tiendront la boutique à tour de rôle, selon un système de permanences modulables.

PLUS DE FLEXIBILITÉ

Ce nouveau fonctionnement vise à offrir plus de flexibilité aux exposants tout en garantissant une continuité dans l'offre. L'ouverture de cette nouvelle formule est prévue début mai. Une sélection d'objets artisanaux uniques sera proposée, avec une large gamme de prix pour convenir à tous les budgets. Plus d'informations seront disponibles sur le site de la ville. ■

RENSEIGNEMENTS

7, rue Hippolyte-Caillat. Du mardi au samedi, 10h-19h. Mail : leroiartisan@outlook.fr



UNE POISSONNERIE, dans la rue commerçante



Une poissonnerie va ouvrir début mai, rue du Général-de-Gaulle. Elle sera tenue par Nasser Ait El Djoudi, ancien poissonnier au marché provisoire. Après 22 ans d'expériences dans le métier, Nasser franchit une nouvelle étape en ouvrant sa propre poissonnerie, en association avec son épouse. Cette opportunité, initiée par la Ville, permet à ce passionné de la mer d'installer son commerce au cœur de Villeneuve-le-Roi. L'ouverture est prévue début mai.

La boutique se divisera en trois espaces. Le premier sera consacré aux poissons et crustacés frais, issus d'une pêche durable et responsable. Les produits porteront les labels BIO, Label Rouge, MSC (pêche durable) et ASC (aquaculture responsable), garantissant des pratiques respectueuses de l'environnement. Les amateurs de fruits de mer pourront commander des plateaux sur-mesure, incluant huîtres, langoustines et crevettes.

Un espace traiteur viendra compléter cette offre.

De nombreuses recettes seront disponibles, telles qu'un parmentier de saumon, une paella de la mer ou un tajine au poisson.

À cela s'ajouteront des spécialités comme des sardines à la méditerranéenne, des fritures croustillantes et des rillettes de la mer (thon, crabe, Saint-Jacques...).

Enfin, une épicerie fine complétera l'ensemble avec une sélection de produits de qualité. Les clients y trouveront des pâtes à l'encre de seiche, de la soupe de poisson ainsi que de nombreuses épices. Afin de faire découvrir ces produits, des animations commerciales seront organisées en partenariat avec le caviste voisin. Une occasion idéale pour associer poissons et vins et offrir aux clients des idées d'accords gourmands. ■

RENSEIGNEMENTS

Du mardi au vendredi de 8h à 13h30 puis de 17h à 20h. Le samedi de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 13h.



BUDGET 2025

un budget sain pour un service de qualité



Le budget 2025 vient d'être voté en conseil municipal. Malgré les contraintes qui pèsent sur les finances de la Ville (inflation, désengagements de l'État...) le budget est sain et permet un service à la population tourné vers l'avenir.



3 questions à...

Élise Gonzales, adjointe au maire chargée des finances



1 Pour la 24^e année, les taux communaux d'impôts n'augmentent pas ?

« Nous sommes **la seule ville du Val de Marne à ne pas avoir augmenté notre part d'impôts**. Ce n'est pas une petite mesure, c'est un engagement fort et qui impose aux services une rigueur importante. Le contexte économique des collectivités est très contraint. Entre l'inflation, le désengagement de l'État avec la baisse des dotations, le dispendieux Grand Orly Seine Bièvre... La Ville se retrouve avec un budget difficile à boucler. Beaucoup de collectivités ont fait le choix d'augmenter la part d'impôts locaux mais nous refusons ce levier qui nuit au pouvoir d'achat des habitants, tout comme nous refusons une trop grosse augmentation de la tarification. **Il n'est pas question que les Villeneuveois paient pour la mauvaise gestion des autres collectivités.** »

« Pour la 24^e année consécutive, nous n'augmentons pas les taux d'imposition communaux »

2 Comment cela est-il possible ?

Depuis plusieurs années pour y parvenir, les services municipaux et les élus mettent en œuvre au quotidien trois actions. La première est la **recherche de subventions, l'autofinancement et la sobriété énergétique**. La deuxième, la planification des dépenses et des travaux en fonction des urgences, des moyens matériels, humains et financiers. Enfin, la recherche constante de la qualité des services au meilleur coût par l'obtention de certifications délivrées par l'AFNOR et basées sur le respect de critères d'amélioration. Depuis plusieurs années, les élus et agents de la ville sont en constante recherche de qualité de service tout en faisant le moins de dépenses possibles.

Par ailleurs, nous savons qu'en matière de subventions, nous pouvons compter sur la Métropole du Grand Paris (reconstruction de l'Hôtel de ville, achats de véhicules pour la police municipale pour remplacer ceux qui ont été incendiés, participation à la cour oasis de l'école, etc.). La Région Ile-de-France est également un financeur important pour la Ville. En 2025, elle participera au financement de deux opérations majeures : les travaux de construction de la halle alimentaire et la réhabilitation de l'hôtel de ville.

3 Un des objectifs de la Ville est aussi de maîtriser la dette ?

Effectivement, pour nous, **maîtriser la dette aujourd'hui, c'est limiter les impôts de demain**. Après des années d'effort budgétaire, le niveau de la dette est très faible par habitant. Il est de 448€, ce qui est en dessous de la moyenne des villes de même strate ainsi que de la moyenne nationale et du Val-de-Marne. Ces efforts ont également permis une capacité d'autofinancement (Caf) plaçant la Ville sur la plus haute marche du podium en la matière dans le département. La Caf représente le montant des recettes de fonctionnement versées pour participer au financement des investissements.

Le croisement de la baisse de la dette et la hausse de la Caf améliore considérablement la capacité de désendettement, qui se mesure par le nombre d'années nécessaire pour se désendetter. La Ville est la deuxième du Val-de-Marne en capacité de désendettement (après Charenton-le-Pont). Cette durée très courte de moins de 2 ans est un élément supplémentaire qui prouve la bonne gestion financière de la commune. »

Une gestion saine et efficiente soulignée par la Chambre régionale des comptes

Juste avant le Débat d'orientations budgétaires, le maire est revenu sur l'examen effectué par la Chambre régionale des comptes (CRC) afin de rendre compte du rapport définitif de cette instance.

«Pendant un an, la CRC a examiné la régularité et la qualité de la gestion des ressources humaines, des finances et de la commande publique. Le bilan a été plus que positif et fait état de projets structurants pour rendre notre territoire attractif, en activant les différents leviers étatiques et territoriaux mobilisables. Nous n'avons eu que trois recommandations auxquelles nous avons répondu, ce qui est très peu. Cela atteste d'une très bonne gestion de la part des élus et agents municipaux tout en garantissant aux habitants un service de qualité. Ce rapport récompense les efforts de tous.»



Didier Gonzales, Maire de Villeneuve-le-Roi

La situation financière de Villeneuve-le-Roi

INFORMATIONS FINANCIÈRES - RATIOS	VALEURS COMMUNALES	MOYENNES NATIONALES DE LA STRATE
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 466,86 €	1 348,00 €
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 837,39 €	1 562,00 €
3 Dépenses d'équipement brut / population	1 337,98 €	367,00 €
4 Encours de dette / population	434,37 €	990,00 €
5 Dotation globale de fonctionnement / population	97,29 €	200,00 €
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	59,11 %	60,5 %
7 Dép. de fonctionnement + remb. de la dette / recettes de fonctionnement	83,75 %	92,9 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	72,82 %	23,5 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	23,64 %	63,3 %
10 Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement	20,16 %	non connue

Un budget, qu



RENDRE LA VILLE ATTRACTIVE

Pour poursuivre le renouveau de la commune, la Municipalité souhaite dynamiser le commerce. Au centre de cet **objectif majeur : la requalification du centre-ville** qui se traduit en 2025 par une partie importante du budget investissement consacrée à la **reconstruction de la future halle du marché**. Le marché de la Faisanderie est la locomotive du tissu commerçant villeneuvois, lequel bénéficiera également d'espaces publics rénovés et végétalisés. Par ailleurs, parce que le commerce de proximité fournit des services quotidiens indispensables à la qualité de vie des habitants, la Ville soutient l'installation de commerces attrayants et divers comme les commerces de bouche ou articles de qualité. Autre secteur qui sera requalifié pour une meilleure attractivité de la ville : la place de la gare. La rénovation sera lancée cette année pour l'aménagement d'un parvis largement piétonnier et végétalisé. Il favorisera le lien social et verra s'implanter autour de celui-ci des commerces et logements de qualité ainsi qu'un pôle médical qui feront de ce quartier un véritable atout pour la ville. ■



LA RUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE CONSTITUE LE CŒUR DE VILLE PROPICE AU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE.

ENGAGEMENT DE SERVICE

QUALIVILLES

REF. 111

AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org

ENGAGEMENT DE SERVICE

CERTI'CRÈCHE

REF. 244

AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org

RENFORCER LA QUALITÉ DE SERVICE

La commune est la seule de France qui possède la triple certification Afnor (Qualivilles, Certi'crèches, Quali'loisirs). Régulièrement renouvelés, ces labels démontrent la volonté de toujours mieux servir les habitants. Ainsi l'Accueil unique, l'état civil, le centre socioculturel Le Forum, la Police municipale et le CCAS ont été distingués pour leur bon respect des normes, tout comme les centres de loisirs et les quatre crèches municipales. Renforcer le service auprès des plus vulnérables est également un objectif qui s'illustre à travers le déploiement du **contrat local de santé, en lien, notamment avec la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) Mikado**. De nombreuses actions sont prévues autour de la prévention sur des thématiques santé. La Ville soutient fortement l'implantation d'un IRM/scanner dans le cadre de l'appel à projets de l'ARS qui se tient cette année. Côté sécurité, là aussi la Ville a pour objectif d'en assurer toujours plus aux concitoyens. Pour mieux prévenir l'augmentation des faits de délinquance et d'incivilité, les patrouilles de la police municipale sont renforcées en soirée grâce à l'arrivée de trois agents. Par ailleurs, la vidéoprotection se développe. À ce jour, la Ville compte une centaine de caméras ce qui fait d'elle la mieux dotée du Val-de-Marne. ■



atre objectifs



LA FUTURE HALLE DU MARCHÉ DEVIENDRA LE CŒUR D'ATTRACTIVITÉ DU COMMERCE LOCAL.

ENGAGEMENT DE SERVICE

QUALI'LOISIRS

REF. 250

AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org



RÉPONDRE

AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Un des objectifs majeurs de la Ville est la prise en compte des aspects du développement durable dans tous les choix. C'était le cas avec le Marché de performance énergétique (MPE) qui a consisté à remplacer tout l'éclairage de la ville par des Led. La Ville a été désignée comme pilote de la Métropole pour la maîtrise du risque inondation. Parmi les mesures prévues, la désimperméabilisation et la renaturation de la voirie qui ont déjà commencé sur l'ensemble du territoire communal se poursuivront. La lutte contre la pollution de l'air dépend aussi de la réduction de l'impact du trafic aérien qui survole la commune. La demande d'une demi-heure de couvre-feu supplémentaire réclamée par la Ville et plus de 250 élus franciliens apparaît indispensable à ce titre mais aussi pour des raisons sanitaires pour les riverains.



BUDGET DE LA VILLE

Fonctionnement

→ 41,5 M d'euros de recettes

→ 32,7 M d'euros de dépenses

Investissement

→ 17,4 M d'euros de recettes

→ 14,9 M d'euros de dépenses

LE PÔLE COMMUNAL ABRITE UNE MAISON MÉDICALE FRUIT DU PARTENARIAT AVEC LA MSP POUR FAVORISER L'INSTALLATION DE MÉDECINS ET DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ.

VISUEL DE L'HÔTEL DE VILLE QUI EST EN TOTALE RÉNOVATION SUITE AUX INCENDIES DES ÉMEUTES DE L'ÉTÉ 2023.



▲ L'ANCIENNE MAIRIE-ÉCOLE DEVIENDRA UN RELAIS PETITE ENFANCE.

▼ L'ANCIENNE MAISON DE VENTE DE LA FAISANDERIE.



PRÉSERVER

LE PATRIMOINE

La Ville a la particularité de posséder un gros maillage de voirie communale. Avec 60 kilomètres de voirie à entretenir, la Ville a mis en place en 2020 un plan voirie dont la deuxième phase est entré en œuvre et se poursuivra en 2025. Parmi les rues concernées : la poursuite d'une partie de la rue des Vœux-saint-Georges ou la rue Jean-Pierre-Timbaud. Une dizaine de campagnes de reprise des nids-de-poule seront planifiées. Préserver le patrimoine passe par sa valorisation. L'hôtel de ville, qui a été victime de deux incendies lors des émeutes de l'été 2023, est en pleine rénovation. L'ancienne mairie-école se trouve en cours de transformation pour devenir un Relais petite enfance avec une ouverture prévue en septembre 2025. L'ancienne maison de vente du lotissement de la Faisanderie, a été acquise par la Ville et sera consolidée pour devenir un tiers-lieu dédié aux patrimoine. Le pavillon Besnard, devenu une crèche, achèvera sa rénovation avec les travaux aux étages pour l'aménagement de logements. Tous ces projets témoignent de la volonté de valoriser les bâtiments anciens en les mettant aux normes d'aujourd'hui pour des usages actuels et utiles. ■



LA VOIE DE SEINE A ÉTÉ REFAITE ENTIÈREMENT POUR UNE CHAUSSÉE RESTAURÉE ET DES ESPACES VERTS PLUS PRÉSENTS.



▲ RUE EUGÉNIE-LE-GUILLERNIC (LIRE PAGE 15).

▼ RUE JULES-FERRY (LIRE PAGE 14).



PRÉVENTION

Sensibilisation des élèves aux morsures de chiens

Le Training Club Canin a organisé un atelier de prévention pour les élèves de l'école Jules-Ferry.



Les CM2 de l'école Jules-Ferry durant la séance de prévention, au gymnase Paul-Painlevé.

Vendredi 14 mars, au gymnase Paul-Painlevé, le Training Club Canin a mené un atelier de prévention auprès des élèves de CM2 de l'école Jules-Ferry. L'objectif était de leur apprendre à adopter les bons gestes face aux chiens, notamment en comprenant leur langage corporel. Cette initiative a été motivée par le nombre important de morsures recensées chaque année chez les enfants.

PLUSIEURS ÉTAPES

Une partie théorique a permis d'expliquer aux enfants les différentes attitudes canines et les zones à privilégier pour les caresses. Des exercices sur peluches ont précédé la mise en pratique avec de vrais chiens. Enfin, des techniques de protection, comme les postures de l'arbre et de la pierre, ont été enseignées pour réagir face à un chien menaçant. L'association espère renouveler cette action dans d'autres écoles.

LES FAISANS DU PARC

Depuis 1929, l'association sportive des Faisans du Parc rassemble les passionnés de sport. Avec plus de 420 licenciés, elle propose des activités pour tous les âges.

Badminton, tir à l'arc, danse, tennis, arbalète, volley... L'association offre un large choix d'activités sportives adaptées aux enfants comme aux adultes, grâce à l'engagement d'une vingtaine de bénévoles. Tout au long de l'année, l'association participe à de nombreuses compétitions. Le prochain rendez-vous majeur mobilisera la section badminton. À l'approche de son centenaire, les Faisans continue d'évoluer pour répondre aux nouvelles attentes. Pour maintenir cette dynamique, elle lance un appel

aux bénévoles. Que ce soit pour encadrer une activité, aider à l'organisation d'événements ou simplement donner un coup de main ponctuel, toute aide est précieuse.

RENSEIGNEMENTS

18, rue Voltaire Tél : 01 45 97 09 16



Jean-Philippe Marais président de l'association, Martine Sujet, Christiane Covemacker.



ROMANE DICKO TRIOMPHE À TBILISSI

Pour son retour en individuel sur la scène internationale, sept mois après les JO de Paris, Romane Dicko a remporté le Grand Chelem de Tbilissi, en Géorgie, en +78 kg. La Villeneuvoise a dominé ses quatre combats, s'imposant en finale face à la Russe Elis Startseva en 59 secondes. Déjà engagée par équipes avec le PSG Judo, elle retrouvait ici la compétition en solo.



« Il fallait bien remonter en selle, ça fait du bien à la tête », a-t-elle confié aux colonnes de l'Équipe.

OPEN ORLÉANS KARATÉ

Samedi 22 mars, au Palais des sports d'Orléans se tenait l'open karaté. Pour cette 16^e édition, les jeunes



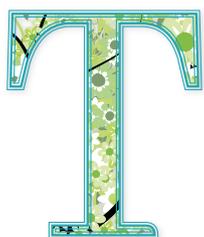
athlètes de King Karaté ont concouru. Zaineb

Younes a décroché le bronze en pupille -45kg, tandis que Youssef Younes a remporté le bronze en minime -65kg.



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE OUVRIR LES PORTES DES CRÈCHES

Pendant une semaine les professionnelles de la Petite enfance se sont mobilisées pour proposer des activités aux enfants à partager avec les parents.



Tous les ans, les crèches municipales participent à la Semaine nationale de la Petite enfance. Du lundi 17 au vendredi 22 mars, c'était l'occasion de susciter d'avantage de rencontres entre les parents et le personnel des crèches autour d'activités sur le thème « Encore ! Jouer à l'infini ». Cet événement permet d'inclure les parents dans la vie de la crèche et aux enfants de découvrir de nouveaux univers.

PARTAGE ET DÉCOUVERTE AUX FRIMOUSES

Toutes les crèches municipales ont organisé un programme d'activités adaptées. Par exemple, la crèche des Frimousses, située dans le Haut-Pays a établi un planning avec un univers et un code vestimentaire différents tous les jours.

« *Lundi a été le jour des jeux de construction, habillé en jaune. Mardi, on a joué avec de la récupération habillé en vert, etc.* » détaille Fanny Bentouati, directrice des Frimousses.

Par ailleurs, les portes entre les sections étaient ouvertes pour que les enfants changent de pièces à leur guise et aillent explorer différents espaces. Les différentes activités ont permis pour les petits de faire des découvertes

et expériences comme les sens, la motricité ou encore la construction. Pour la directrice de l'établissement le bilan est positif marqué par une belle participation des parents et donc beaucoup de partage avec les enfants. ■



Taille des vignes

Jeudi 13 mars, deux classes de CM2 de l'école Paul-Bert ont participé à la taille des vignes du jardin du Bois-Soupault. Après une présentation par des membres de l'association RVO, chaque enfant a pu couper une branche. L'objectif est de **montrer comment prendre soin du végétal pour qu'il perdure.** ■

L'heure civique

Ce dispositif, soutenu par la Ville et le département du Val-de-Marne, encourage chacun à consacrer

une heure par mois à une action solidaire.

Déjà déployé dans plus de 200 mairies, il renforce le lien social. Les volontaires peuvent s'inscrire en ligne et être orientés vers des missions adaptées, telles que faire des courses, des petits bricolages ou encore permettre aux plus isolés d'échanger quelques moments de compagnie...



RENSEIGNEMENTS

Informations et inscriptions sur villeneuve-le-roi.fr

 **RETROUVEZ LA VIDÉO SUR**
VILLENUEVE-LE-ROI - L'OFFICIELLE

Un agenda pour la famille

Le Forum, l'Agora et Jean-Rostand proposent un agenda pour toute la famille.

De la petite enfance aux séniors

il y en a pour tous les goûts et tous les âges. En même temps que le Villeneuve Magazine est distribué l'agenda des animations pour avril, mai et juin dans toutes les boîtes aux lettres. Le Forum, l'Agora, le FabLab et Jean-Rostand y distillent toutes les animations par mois et par âge. Au menu : sorties, activités manuelles, pâtisseries, randonnées, *repair café*, animations... Les équipes du centre socioculturel Forum et Agora ont concocté un vaste programme favorisant les liens sociaux et intergénérationnels. Elles se tiennent aussi à disposition des usagers pour les accompagner dans leur quotidien et les orienter si nécessaire. ■

RENSEIGNEMENTS

Détails des animations dans la brochure téléchargeable sur villeneuve-le-roi.fr.



L'été aux centres de loisirs

Les inscriptions pour les centres de loisirs durant les grandes vacances s'ouvrent lundi 14 avril sur le portail famille.

Pour garantir un encadrement adapté et sécurisé, il est impératif d'inscrire son enfant avant dimanche 15 juin. Passé ce délai, il ne pourra pas être accueilli et une annulation d'inscription restera possible uniquement sur présentation d'un justificatif médical. Les animateurs des centres de loisirs accueilleront les enfants sur la période du lundi 7 juillet au vendredi 29 août 2025. Pour rappel, il n'y aura ni école ni centre de loisirs vendredi 30 mai 2025 en raison du pont de l'ascension. ■

RENSEIGNEMENTS

villeneuve-le-roi.fr pour accéder au portail famille.

bonplan

La Mairie recrute pour plusieurs postes. Par exemple : instructeur du droit des sols, auxiliaire de puériculture ou responsable régie propreté. Toutes les annonces se trouvent sur villeneuve-le-roi.fr.

Recrutement

Des animations pour les séniors

Pas le temps de s'ennuyer pendant la retraite à Villeneuve-le-Roi.

Le Forum et la résidence Jean-Rostand proposent un large panel d'activités détaillées dans l'agenda des animations (*lire ci-dessus*). Au programme pour avril : conférence sur la sécurité, randonnée, sortie à Briare et au musée de la marine, quiz et projection d'un film.

La résidence Domitys organise également des animations pour tous les séniors : thé dansant, chasse aux œufs et déjeuner du lundi de Pâques. ■

RENSEIGNEMENTS

Détails et modalités d'inscription sur villeneuve-le-roi.fr.



VILLENEUVE-LE-ROI

RUE JULES
FERRY

À Villeneuve-le-Roi, une rue et plusieurs établissements portent le nom de Jules Ferry, figure essentielle de l'histoire républicaine française. Ministre de l'Instruction publique sous la III^e République, il est à l'origine des grandes lois rendant l'école gratuite, obligatoire et laïque.

UN PILIER DE L'ÉDUCATION

Né en 1832, Jules Ferry se consacre à la politique après une carrière d'avocat. En tant que ministre de l'Instruction publique, il porte les lois de 1881 et 1882 rendant l'école gratuite, obligatoire et laïque. Ces réformes marquent un tournant majeur en garantissant l'accès à l'éducation pour tous les enfants, indépendamment de leur origine sociale. Il défend un enseignement libéré de toute influence religieuse, mettant en avant les valeurs républicaines. Dans ce sens, il met en place une formation pour les instituteurs. Pourtant, son action ne se limite pas à l'éducation. Président du Conseil, il développe aussi l'expansion coloniale française, une politique controversée. Critiqué par ses opposants, il est contraint de quitter le pouvoir en 1885. Jules Ferry meurt en 1893, laissant derrière lui un héritage essentiel. Son nom reste attaché à l'école publique, pilier de la République. Aujourd'hui encore, son engagement en faveur de l'instruction résonne dans les valeurs du système éducatif français.



OPTER POUR LA LUDOTHÈQUE

La bibliothèque Anatole-France abrite la ludothèque qui propose nombre de jeux de société différents.

Au cœur de la bibliothèque municipale, la ludothèque met à la disposition des habitants près de 200 jeux de société. Pour tous les âges et tous les goûts, ils permettent de passer un moment convivial en famille ou entre amis. Des animateurs spécialisés sont également sur place pour accompagner et expliquer les règles aux joueurs. En parallèle, les agents de la ludothèque continuent à être présents dans les écoles primaires et dans les centres de loisirs. Au cours de l'année, il sera d'ailleurs possible d'emprunter des jeux de société pour y jouer à la maison.



RENSEIGNEMENTS

Les ateliers à la bibliothèque auront lieu en matinée, les mercredis 2 et 16 avril ainsi que le dimanche 6 avril.



de vos
bibliothécaires

LES ROYAUMES DE TIKETONE - TOME 1 : LES RELIQUES DES MORTS VIVANTS * **Mélissa Morin.**

Un jour, Thomas débarque au foyer. Il y rencontre Elliott, Florian, Robin, Virgile, et Marianne qui n'est pas appréciée de tous. Personne ne sait rien à propos de Thomas, jusqu'au jour où il est surpris avec un drôle de casque sur la tête, à errer dans le parc du foyer à la recherche des 5 reliques des morts vivants. Dès lors va commencer pour nos 6 amis une incroyable aventure !

DIS OURS, TU M'AIMES ? * **Jory John et Benji Davies.**

C'est dimanche, Ours décide d'en profiter pour se reposer. Il prend un livre et s'installe confortablement dans son fauteuil pour se détendre. Mais c'est sans compter sur Canard, son voisin, qui lui n'a qu'une seule envie, sortir Ours de chez lui et s'amuser. Le dimanche d'Ours ne sera pas si tranquille que prévu...

LES SEPT DIVINITÉS DU BONHEUR * **Keigo Higashino.**

Un homme d'affaires d'une cinquantaine d'années s'écroule sur le pont de Nihonbashi, sous le regard médusé du policier qui vient de l'aviser. Un couteau est enfoncé jusqu'à la garde dans sa poitrine. Une enquête en apparence simple pour l'inspecteur Kaga Kyōichirō, qui prend ses marques dans ce quartier au cœur de Tokyo.

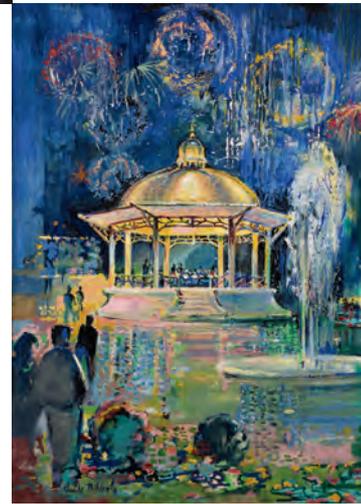
RENSEIGNEMENTS

51, rue du Général-de-Gaulle. Tél. : 01 49 61 92 30.
Site de la ville : villeneuve-le-roi.fr



*Mon père a vécu
par la peinture,
pour la peinture et
avec la peinture*

Catherine Adam-Thiberville,
sa fille



CLAUDE THIBERVILLE, UNE VIE DÉDIÉE À L'ART

Peintre de talent et figure artistique de Villeneuve-le-Roi, Claude Thiberville a consacré sa vie à la peinture. Né en 1926 à Condé-sur-Vesgres, il grandit dans un environnement rural qui nourrit très tôt son goût pour l'observation et le dessin. Après des études d'art à Paris, il obtient son professorat de dessin et entame une double carrière, celle d'enseignant et d'artiste. C'est d'ailleurs à cette période qu'il rencontre son épouse, Suzanne Labise, également peintre et villeneuvoise de naissance. Ils y emménagent ensemble en 1953.

Dès 1954, il expose pour la première fois à la Seo d'Urgel en Espagne, une expérience déterminante qui influence son style. Il participe ensuite à de nombreux salons prestigieux, en France et à l'étranger : le Salon des Artistes Français, le Salon de la Marine, le Salon international de l'Art Libre, mais aussi à Berlin, Moscou ou encore Saint-Petersbourg. Son œuvre est couronnée de distinctions, parmi lesquelles la Médaille d'or de la Société des Artistes Français en 1972, le Prix du Conseil Municipal de Paris en 1969 et le Prix Cornouaille en 1993.

Ses sujets de prédilection sont les paysages qu'il capte avec précision : les bords de Seine, les ports bretons, les vignes de Saint-Émilion. Il peint sur le vif, en extérieur, travaillant aussi bien l'huile que la gouache, l'aquarelle ou la gravure. Son atelier, situé à Villeneuve-le-Roi, fut un lieu

de transmission où à travers ses cours, il partageait sa passion. Membre actif du CESAF, il s'est également pleinement engagé dans la vie culturelle locale. Invité d'honneur de l'association en 2004, il organise plusieurs expositions marquantes, notamment à l'Espace culturel en 2013, où il a mis en lumière le travail de ses élèves.

Son amour de l'art ne l'a jamais quitté. Disparu en février dernier, il laisse derrière lui une œuvre riche et un héritage artistique important à Villeneuve-le-Roi et partout ailleurs. ■



“ LE VRAI DU FAUX ”

“ **Ma voiture a été dégradée, les caméras de vidéoprotection ne servent à rien** ”
faux



“
En cas de dégradation de son véhicule sur la voie publique il faut tout d'abord rapidement porter plainte. L'enquêteur de la police nationale demandera par réquisition des images des faits à la Police municipale. Les images restent disponibles pendant 15 jours avant écrasement.

vrai

EXPRESSION DES GROUPES

MAJORITÉ

Groupe « J'aime Villeneuve-le-Roi »

En s'appuyant sur des certifications et des labels reconnus, la commune s'inscrit résolument dans une démarche d'amélioration continue de ses services. Cette recherche de labels ne se limite donc pas à une simple reconnaissance : elle se traduit par une meilleure prise en charge, des procédures simplifiées, un accueil optimisé, etc. L'objectif est ainsi d'offrir aux Villeneuvois la réponse la plus adaptée à leurs attentes et leurs besoins. Dans cette optique, Villeneuve-le-Roi fut la première ville à détenir les trois labels Quali'Ville, Certi'Crèche et Quali'loisirs, qui récompensent les efforts de nos agents pour les services rendus dans nos crèches, nos centres de loisirs et dans les points d'accueils. Nous poursuivons dans cette dynamique en 2025 en demandant l'audit des Services techniques, à qui nous devons déjà notre Troisième Fleur. La recherche de qualité, pour une ville qui veut prendre soin de ses habitants !

OPPOSITION

Groupe « 100% Villeneuve »

De nombreux habitants de Villeneuve-le-Roi ont constaté une hausse significative de leur facture d'eau depuis le passage de la gestion par Véolia à celle d'Eau de France, sous la direction du SEDIF. Depuis plusieurs années, nous dénonçons les tarifs excessifs de l'eau dans les communes sous la gestion du SEDIF. Comme d'autres villes du Val-de-Marne, nous appelons notre municipalité à adopter une régie publique autonome qui offre un meilleur contrôle des citoyens, ainsi qu'une gestion plus écologique et solidaire. Didier Gonzalès a toujours ignoré nos demandes, préférant maintenir ses liens avec le SEDIF, au détriment du pouvoir d'achat des Villeneuvois. Villeneuve-le-Roi figure parmi les communes où le prix de l'eau est le plus élevé. Cette augmentation des coûts est accentuée par la décision surprenante d'adhérer au SYAGE pour le traitement des eaux usées, ce qui nous oblige à payer notre eau beaucoup plus chère que d'autres communes. Eric Chamault-Margaux-Charles-Pascal Pichard

OPPOSITION

Groupe « Villeneuve en transition »

Texte non communiqué.

OPPOSITION

Groupe « L'éveil citoyen »

Texte non communiqué.



vos services

📍 CENTRE ADMINISTRATIF

154^{ter}, avenue de la République - Tél. : 01 49 61 42 42

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi de 9h à 12h, uniquement l'Accueil unique et l'état civil. **Services présents** : Accueil unique (CNI et passeports), enfance et enseignement, état civil, urbanisme, hygiène et habitat, petite enfance.

📍 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Place de la Vieille-Église - Tél. : 01 49 61 46 53

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

📍 PÔLE COMMUNAL DU BORD DE L'EAU

67^{ter}, rue Paul-Bert - Tél. : 01 49 61 42 36

Services présents : Agence postale communale et Agora.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Les deux premiers samedis du mois de 9h30 à 12h30.

📍 SERVICE JEUNESSE ET SPORTS

15, rue de la mairie - Tél. : 01 49 61 42 77 / 46 66

Ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 14h à 17h uniquement.

📍 POLICE MUNICIPALE

56, av. Carnot - Tél. : 01 45 97 04 24

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 17h.

En cas d'urgence, joindre la patrouille, du lundi au dimanche,

de 7h à minuit. Tél. : 06 71 26 31 98.

📍 COLLECTE DES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

Grand-Orly Seine Bièvre - Tél. : 01 78 18 22 25

Demande de bacs, d'éco-composteurs.

📍 VILLENEUVE-LE-ROI.FR

Tous les services de la Ville à portée de clic.

📍 RESTER INFORMÉ

 Facebook  Instagram  Youtube

 TikTok  LinkedIn

nouveaux **VILLENEUVOIS**



Faites vous connaître
pour participer à la matinée d'accueil

➔ villeneuve-le-roi.fr ←

État civil

bienvenue...

- ✳ Louay KHELLAFI
- ✳ Elyana HADDOUCHE
- ✳ Yaashna RAJEEPAN

félicitations...

- ✳ Laurène GUION et Shady LAWAND
- ✳ Alejandro SAHUQUILLO HERNANDEZ et Sébastien DELARUE

Sincères condoléances aux proches de...

- ✳ Sébastien FONTAINE, 46 ans
- ✳ Bernard GERARDIN, 95 ans
- ✳ Christiane BONNAND, veuve ANDRÉ, 98 ans,
- ✳ Julien PICOT, 93 ans
- ✳ David DE SOUSA MAIA, 66 ans
- ✳ Marie, Jeanne ESPINOZA, épouse ZOLLI, 78 ans



Nous souhaitons rendre hommage à Monique Victor qui nous a quittés en août dernier, elle était tout particulièrement engagée dans la vie locale et figure ainsi sur la couverture du dernier numéro. Toutes nos pensées vont à ses proches.



LES RENDEZ-VOUS D'

AVRIL 2025

L'AGENDA DES ANIMATIONS
du Forum, de l'Agora et de
Jean-Rostand est disponible
dans les boîtes aux lettres,
les accueils de la ville et
sur le site Internet de la ville :
villeneuve-le-roi.fr.



VENDREDI 4

VIVE LES VACANCES...OU PAS

Théâtre. Trois couples d'amis partent en vacances ensemble pour la première fois mais tout ne va pas se passer comme prévu. *Espace culturel, 56^{bis}, avenue Sadi-Carnot. À 20h30. Tél : 01 49 61 92 40*

DU SAMEDI 5 AU VENDREDI 18

EXPOSITION JACQUELINE MARTIN

Exposition de peintures. *Vernissage samedi 5 avril, 11h. Entrée libre les mardis, mercredis, vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi 5 avril de 14h à 17h. Tél : 01 49 61 92 40*



LUNDI 21

PÂQUES DANS MA VILLE

Grande chasse aux œufs dans les parcs et jardins de la ville. *Programme complet sur villeneuve-le-roi.fr*

Tarifs : Villeneuvois : 5 €, autres publics 7 € // Ouverture billetterie 30 mn avant le film

Ciné
Espace culturel

LE SECRET DE KHÉOPS
Dimanche 13 // 15h30



PADDINGTON AU PÉROU
Mercredi 16 // 14h30



BLANCHE NEIGE
Mercredi 23
14h30

